



## Droit des étranger en france pour titre de séjour

Par **mumu**, le **18/03/2010** à **14:27**

Bonjour, je voudrais savoir si on peut empêcher mon mari d'avoir un titre de séjour. Je vous explique : je suis belge résidente en France depuis 1989, ayant une fille d'un premier mariage avec un Français et l'ai divorcée depuis 2 ans et j'ai rencontré mon mari actuel. Il a 1 an et demi, on s'est mariés le 13 mars et mon mari n'a pas de papiers. À la préfecture, on nous dit de revenir mardi car le monsieur doit voir avec le préfet la conduite à tenir, espère-t-il y avoir des chances qu'il ait ses papiers. Merci.